



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service : Assemblées
Réf : PC/DG
Tel : 04.66.56.42.82

C2023_05_02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 13 DÉCEMBRE 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS (84) :

Christophe RIVENQ, Max ROUSTAN, Nicolas PERCHOC, Valérie MEUNIER, Aimé CAVAILLE, Jean-Charles BENEZET, Philippe RIBOT, Patrick MALAVIEILLE, Ghislain CHASSARY, Michel RUAS, Éric TORREILLES, Christian TEISSIER, Patrick DELEUZE, Aurélie GENOLHER, Christophe BOUGAREL, Jean-Michel PERRET, Geneviève BLANC, Serge BORD, Georges BRIOUDES, Thierry BAZALGETTE, Alain GIOVINAZZO, Sylvain ANDRE, Liliane ALLEMAND, Gérard BANQUET, Julie LOPEZ-DUBREUIL, Michel VIGNE, Jean-Pierre BEAUCLAIR, Joseph BARBA, Jean-Jacques VIDAL, Marielle VIGNE, Michel MERCIER, Olivier AVOUAC, Thierry JACOT, Pascal MILESI, Marc JEKAL, Jean-Claude D'ANTONA, Hélène BON, Jack VERRIEZ, Jacques PEPIN, Andrée ROUX, Guy MANIFACIER, Lionel ANDRE, Cyril OZIL, Frédéric GRAS, François SELLE, Henri CROS, Adrien CHAPON, Marc SASSO, René MEURTIN, Ghislaine CHAUSSE suppléante de Gérard BARONI, Patrick JULLIAN, Roch VARIN D'AINVELLE, Firmin PEYRIC, Thierry JONQUET, Monique CRESPON-LHERISSON, Georges DAUTUN, Bruno BIONDINI, Georges RIBOT, Ludovic MOURGUES, Jean-Noël PUDDU, Roseline BOUSSAC, Lionel SUGIER, Joseph PEREZ, Jean-Claude ROUILLON, Béatrice LADRANGE, Marie-Christine PEYRIC, Evelyne RICHARD, Martine MAGNE, Bruno MAZUC, Marc BENOIT, Antonia CARILLO, Christian CHAMBON, Fabienne FAGES-DROIN, Ysabelle CASTOR, Nordine SEKARNA, Jean-Régis MASSON, Cyril LAURENT, Lysiane GUY, Christelle LOZANO, Karine MONTENEZ, Angélique PEIRETTI-GARNIER, Guilhem LEMARIE, Méryl DEBIERRE, Lucas CELESTE

POUVOIRS (21) :

Jennifer WILLENS pouvoir à Nordine SEKARNA, Jean-Luc GIBÉLIN pouvoir à Lysiane GUY, Julien HEDDEBAUT pouvoir à Christophe RIVENQ, Guy CHERON pouvoir à René MEURTIN, Rémy BOUET pouvoir à Max ROUSTAN, David GUIRAUD pouvoir à Christophe BOUGAREL, Fabien FIARD pouvoir à Georges DAUTUN, Didier SALLES pouvoir à Bruno BIONDINI, Jérôme VIC pouvoir à Frédéric GRAS, Jean-Michel BUREL pouvoir à Christian TEISSIER, Jean-Marie MALAVAL pouvoir à Marc SASSO, Laurent CHAPPELLIER pouvoir à Nicolas PERCHOC, Alain BENSACKOUN pouvoir à Jean-Claude ROUILLON, Michèle VEYRET pouvoir à Marie-Christine PEYRIC, Marie-Claude ALBALADEJO pouvoir à Martine MAGNE, Soraya HAQUES pouvoir à Jean-Régis MASSON, Elisabeth NAAMAR pouvoir à Georges BRIOUDES, Catherine LARGUIER pouvoir à Christina CHAMBON, Laurent RICOME pouvoir à Ysabelle CASTOR, Corinne RAVAUD pouvoir à Lucas CELESTE, Arnaud BORD pouvoir à Sylvain ANDRE

ABSENTS EXCUSÉS (6):

Frédéric ITIER, Johanna HUGUET, Sébastien MAGNY, Paul PLANQUE, Jérôme MEYNIER, Céline FONTBONNE

Objet : Tarifs et redevances

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°30-2021-10-13-00110 en date du 13 octobre 2021 portant modification des compétences de la Communauté Alès Agglomération et adoption de ses statuts,

Vu la délibération C2022_05_11 du Conseil de Communauté en date du 7 décembre 2022 définissant l'intérêt communautaire des compétences obligatoires et optionnelles,

Vu la délibération C2023_03_02 du Conseil de Communauté du 29 juin 2023 sur les tarifs et redevances de la Communauté Alès Agglomération,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 6 décembre 2023,

Considérant la nécessité d'actualiser les tarifs et redevances applicables sur l'ensemble du territoire de la Communauté Alès Agglomération,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

De fixer tel qu'il suit les tarifs et redevances applicables sur le territoire de la Communauté Alès Agglomération.

<p>Votants : 105 Pour : 105 - Unanimité Contre : 0 Abstention : 0</p>

Pour extrait conforme,
Le Président,

Christophe RIVENQ



Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID : 030-200066918-20231213-C2023_05_02-DE



TARIFS ET REDEVANCES



Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID : 030-200066918-20231213-C2023_05_02-DE



Tarifs

Direction Assistance

Juridique

TARIFS SIG

Tarif facturé aux particuliers	Tarifs
Pénalité pour les usagers ou prestataires qui ne restituent pas les données réalisées suite à une convention de mise à disposition de données	2 500,00 €
Pénalité pour les usagers ou prestataires qui omettent de solliciter la prorogation des conventions de mise à disposition de données	420,00 €
Pénalité pour les usagers ou prestataires qui omettent de retourner le document (convention ou son avenant) dûment complété dans un délai de 15 jours maximum à partir de la date d'envoi dudit document par mail	420,00 €
Tarifs service commun SIG	Tarifs
Tarif horaire service commun SIG (1heure)	65,00 €
Tarif de la demie journée (tarif forfaitaire demie-journée)	210,00 €
Tarif de la demie journée topographie (communes Alès Agglomération)	300,00 €
Tarif de la demie journée topographie (entités ou EPCI non membres d'Alès Agglomération)	350,00 €
Tarif de la demie journée drone (communes Alès Agglomération)	350,00 €
Tarif de la demie journée drone (entités ou EPCI non membres d'Alès Agglomération)	400,00 €